



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ENERGIES
DE SEINE ET MARNE**

Comité syndical du 20 mars 2009

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mil neuf, le vingt mars à 14H00, le Comité Syndical s'est réuni au siège social du Syndicat, suite à la convocation en date du 9 mars 2009 du Président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Délégués présents et votants :

Délégués Melun : MM. Michel GARD - Pierre HULOT - Claude MEROU - Pierre YVROUD - Christian POTEAU - Jean-Claude ROSSI

Délégués Coulommiers : MM. Claude GUERARD - Stanislas SAUVAGE - Michel LEGRAND

Délégués Mormant : MM. Alain CAYARD - Christophe MARTINET - Gabriel PLADYS

Délégués Provins Ouest : M. Maurice MONCEAU

Délégués Villiers Saint Georges : MM. Daniel FADIN - Pierre HANNETON

Délégués Bray sur Seine : MM. Paul BRETHEREAU - Lucien BOISSY

Délégués Valence en Brie : M. Jean-Louis JOURDAN

Délégués La Vallée de la Voulzie : M. Francis PICCOLO

Délégué représenté : néant

Délégué présent n'ayant pas droit de vote : M. Yves SEGUIN

Nombre de membres dont le Comité doit être composé	28	Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents (votants ou non)	20		
Suffrage exprimé (votants)	19		
Dont pouvoirs	0		

Après avoir constaté le quorum (19 membres votants présents à l'appel), le Président ouvre la séance. Monsieur Pierre HANNETON est désigné secrétaire de séance.

Assistaient à la réunion, outre les délégués :

Melle Didier FENOUILLET, Directeur général des services du S.I.E.S.M.

Melle Christelle PIART, Directeur du S.I.E.S.M, responsable administratif et financier du S.I.E.S.M..

M. Angelo GIUSEFFI, Technicien supérieur en chef, responsable du service technique du S.I.E.S.M.

- ORDRE DU JOUR -

1. Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2009 - délibération n°2009-01 ;

- DEROULEMENT DE LA SEANCE -

1) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2009

Le débat d'orientations budgétaires est l'occasion de déterminer les principaux éléments du projet de budget de l'année 2009, sans toutefois préfigurer le budget lui-même. Il s'agit d'évoquer les données majeures qui influenceront sur les inscriptions ou l'équilibrage du budget, tant au niveau national que local, mais aussi les projets en cours et ceux à venir.

Comme pour 2008, le budget 2009 du SIESM est un budget de transition dans l'attente du plein exercice des missions du S.I.E.S.M. (maîtrise d'ouvrage et autorité concédante sur l'ensemble du territoire).

Par ailleurs, son élaboration s'effectue alors que la programmation des deux années à venir, qui se présentent comme chargées, conserve de nombreuses inconnues.

Monsieur Yvroud tient à informer les membres du Comité qu'un nouveau calendrier relatif à l'évolution des syndicats primaires et donc du SIESM, a été défini par la préfecture suite à un entretien en décembre 2008. Ce calendrier est le suivant :

- 1^{er} janvier 2009 : création du SMERSEM regroupant les 5 syndicats du Nord (SIER de Claye-Souilly, SIER de Lizy-sur-Ourcq, SIER de la Vallée du Grand Morin, SIER du Sud Est Lagny et

la Communauté de communes du Pays Fertois). Ce syndicat sera dissous de plein droit au plus tard le 30 juin 2011

- Adhésion des 3 syndicats du Sud (SIER du Sud Est Seine et Marnais, SIER du Sud Ouest Seine et Marnais et SIER de Donnemarie Dontilly) au cours de l'année 2009 avec effet au 1^{er} janvier 2011 et dissolution concomitante.
- 1^{er} janvier 2011 dissolution des syndicats primaires membres du SIESM
- Regroupement du SIESM et SMERSEM le 30 juin 2011.

Le président rappelle que la départementalisation a, entre autres objectifs, la mise en concurrence, à terme, des concessions.

Monsieur Guérard relate une réunion à la FNCCR : un compte rendu est distribué à l'assemblée. (joint au procès verbal). Monsieur Guérard insiste sur le fait que le SIESM doit s'affirmer et donc s'engager rapidement. Beaucoup de syndicats départementaux apportent des compléments d'action à leurs communes. Le SIESM doit faire de même. C'est pourquoi, les futurs locaux doivent être une vitrine de tous les progrès énergétiques.

Les principales **dépenses** pour 2009 sont les suivantes :

- Une des missions pour l'année 2009 est la préparation et le lancement de l'appel d'offre du marché de travaux. En effet, fin 2009, début 2010, les marchés des 8 syndicats adhérents se terminent (montant minimum atteint ou fin du contrat). Ainsi, dès 2010, les dépenses de travaux seront mandatées par les services du SIESM et non plus par les syndicats primaires. Cela signifie que le transfert de l'autorité concédante devient effectif. Au budget de 2009, les dépenses liées au marché seront constituées par le coût de l'assistance pour l'élaboration du marché et les parutions dans les journaux officiels.
- Une réflexion est à mener concernant le devenir des locaux. En effet le SIESM, syndicat départemental, est amené à s'agrandir dans les années à venir et le problème des locaux va se poser rapidement. Une étude doit être lancée le plus vite possible.
- Le développement du S.I.G. : système de cartographie interactive sur le territoire départemental afin de travailler à une territorialisation d'activités (électrification, gaz, énergies nouvelles, éolien...), sur différentes possibilités de regroupement des communes (pour définir les représentativités, les zones d'intervention...).
- l'achat de 2 véhicules de services dont un renouvellement.
- Les dépenses de personnel : actuellement le SIESM recrute un nouveau technicien (le territoire sera ainsi réparti entre 4 techniciens comme prévu) ainsi qu'un ingénieur.

Les ressources du S.I.E.S.M. sont constituées, pour la dernière année, exclusivement des contributions de ses syndicats adhérents, dans l'attente de la perception directe des taxes et redevances, aux lieu et place des syndicats primaires.

Un mode de contribution avait été adopté pour l'année 2008, c'est-à-dire :

- Population rurale x 4 € par habitant
- Population urbaine x 2 € par habitant

Sur la base du mode de contribution pour 2008, le calcul pourrait être donc le suivant pour 2009 :

	population rurale	population urbaine	contribution totale
Melun	31 432	78 515	282 758 €
Coulommiers	52 724	2 703	216 302 €
Mormant	19 702	7 407	93 622 €
Provins Ouest	7 962	747	33 342 €
Villiers Saint Georges	7 502		30 008 €
Bray sur Seine	12 854		51 416 €
Valence en Brie	2 294		9 176 €
la Vallée de la Voulzie	4 669		18 676 €
TOTAL	139 139	89 372	735 300 €

Messieurs Guerard et Yvroud estiment que la participation financière des communes urbaines devra, à l'avenir, être revue à la baisse afin de faciliter leur démarche d'adhésion et en regard du fait qu'ERDF est maître d'ouvrage des travaux autres que les enfouissements.

Délibération n° 2009-01

Un débat d'orientations budgétaires a lieu en réunion du comité, dans les deux mois précédant le vote du budget lui-même, dans les communes et leurs établissements publics de plus de 3 500 habitants. Il s'agit d'une formalité substantielle du budget lui-même.

Le débat d'orientations budgétaires ne donne pas lieu à un vote, mais il doit être transcrit sous une forme délibérative de manière à ce que le contrôle de légalité puisse s'assurer que la loi a bien été respectée.

Après discussion,

Le Comité syndical, à l'UNANIMITE, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2009.

certifié exécutoire
compte tenu de la réception en préfecture le
et de la publication le
à Melun,
le président

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h45.

Fait à Melun, le

Le Président,
Pierre YVROUD

Les membres présents du comité syndical
suivant la liste ci-dessous